



DISCOURS de

**SON EXCELLENCE MONSIEUR OLIVIER SOLONANDRASANA MAHAFALY,
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE
DE MADAGASCAR**

FORUM DES DIRIGEANTS

« Les ODD et le rôle de l'UNESCO dans le système multilatéral »

Paris, 31 octobre -01^{er} novembre 2017

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de délégation,
Madame la Présidente de la Conférence Générale,
Monsieur le Président du Conseil Exécutif,
Madame la Directrice Générale,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais à la suite de mes prédécesseurs, et au nom de la délégation malagasy ici présente, féliciter la Présidente de notre 39^{ème} Conférence Générale pour son élection lequel démontre l'optimisme de chaque Etat partie pour la réussite de nos travaux.

Qu'il me soit également permis de rendre un vibrant hommage à la Directrice Générale de notre Organisation, Madame Irina BOKOVA, pour son courage et pour les réalisations remarquables accomplies durant son mandat surtout dans un contexte international particulièrement difficile.

Madagascar salue positivement les efforts que vous avez déployés en direction du continent africain dès le début de votre mandat, ainsi que votre engagement à nos côtés pour relever les grands défis auxquels nous nous sommes confrontés dans les domaines de compétence de l'organisation.

Permettez-moi également de saluer le choix du Conseil Exécutif d'avoir élu Madame Audrey AZOULAY, au poste de Directeur Général de notre Organisation et lui souhaiter plein succès dans ses tâches.

Mesdames et Messieurs,

Au nombre de nos partenaires, l'UNESCO occupe une place de choix, elle a toujours été au côté du Gouvernement malagasy dans la mise en œuvre de son Programme National de Développement à travers de multiples coopérations et de programmes tels que l'Education de qualité pour tous,

l'éducation de filles et des femmes, l'enseignement et la formation technique et professionnelle (l'EFTP). L'UNESCO a également apporté son soutien dans des actions de restauration des patrimoines culturelles malagasy, de créativité et de diversité des expressions culturelles ou encore de conservation de la biodiversité de Madagascar.

Et aujourd'hui, Madagascar entend pleinement jouer son rôle au sein de l'UNESCO et de la communauté internationale en participant activement aux différents travaux de ses différentes institutions et en y apportant ses contributions. C'est dans ce sens que, Madagascar présente sa candidature au Conseil Exécutif de l'UNESCO, au Conseil Intergouvernemental du Programme Mouvement des transformations sociales (MOST) et au Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (CPCI), et demande ici le soutien de tous ses partenaires et de ses pays amis.

Mesdames et Messieurs ;

Je salue le choix du thème de ce forum : « **Les ODD et le rôle de l'UNESCO dans le système multilatéral** ». Bien définir le cadre d'action de cette Organisation clef du système des Nations Unies dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 contribuera sans nul doute à la promotion de la culture de la paix et au renforcement d'une société durable et prospère.

L'UNESCO a cette chance d'être à l'avant-garde de la connaissance et de se focaliser sur les solutions à long terme et les constituants de base du monde que nous voulons.

De par ses champs d'action et les valeurs qu'elle véhicule, l'UNESCO est en soi un élément crucial dans la mise en œuvre des ODD.

En continuant dans sa voie actuelle, en se rapprochant davantage des gouvernants à travers les plateformes sciences-politiques, et des peuples,

par le biais de divers programmes les ciblant directement, l'UNESCO sera mieux appréciée.

Je ne citerais à titre d'exemple, que les contributions actives de l'UNESCO à travers la commission océanographique internationale dans la réalisation de l'ODD n°14 ou son appui à l'intégration de l'ODD n°4 dans le Plan sectoriel de l'éducation de Madagascar.

En donnant la priorité aux pays d'Afrique, aux plus vulnérables et aux pays les moins avancés, l'UNESCO contribue à l'élimination du fossé de la pauvreté et à la réduction des fractures caractéristiques de notre monde. Cependant, pour progresser dans la mise en œuvre des ODD et mieux aider ces pays, elle pourrait également renforcer davantage les actions auprès des pays développés, pour que ceux-ci assument leur responsabilité historique, et accélèrent les transferts de connaissance et de technologies utiles pour la réalisation des ODD.

Dans notre quête de paix, sécurité et droits de l'homme, condition sine qua non des progrès dans l'atteinte des ODD, le dialogue de la culture s'avère également être l'une de nos meilleures réponses.

Thématique transversale des ODD, la culture est à la fois un catalyseur et un vecteur de dimensions économique, sociale et environnementale des ODD.

Elle est également facteur de démocratie et de Développement Durable car elle relie les sociétés à leur histoire et à leur territoire, elle les libère et les éclaire sur le choix qu'elles ont à faire. L'UNESCO avec ses Etats membres et ses partenaires doit remplir pleinement sa mission de promouvoir la culture et tout particulièrement la culture de paix dans le monde notamment en luttant contre le fléau de l'extrémisme violent qui

touches surtout les jeunes, nos jeunes, notre avenir. C'est dans cette optique que Madagascar entend continuer ses efforts pour la mise en œuvre de la stratégie anti-terroriste mondiale et du plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent.

En partenariat étroit avec l'Organisation Internationale de la Francophonie et l'Organisation des Nations Unies, Madagascar focalisera sa stratégie nationale anti-terroriste sur les actions de prévention tendant à éradiquer les causes profondes du terrorisme et de la radicalisation.

Notre démarche devra être inclusive, impliquer les diverses parties prenantes et veiller à la cohérence de nos politiques, en particulier pour le développement, en assurant un équilibre entre les piliers économique, environnemental et socio-culturel. Le combat contre le terrorisme et l'extrémisme violent doit être celui de tous les pays prônant le respect de l'être humain et de la vie au premier rang de ses valeurs. De surcroît, le rôle de l'UNESCO devrait être primordial dans cette lutte que nous menons contre le terrorisme, l'extrémisme et la radicalisation, à travers la promotion, dans le multilatéralisme, de la confiance et de la solidarité par la tolérance et la compréhension.

Mesdames et Messieurs,

Conscient et convaincu que la réalisation des ODD ne pourrait se concrétiser sans la contribution et l'engagement de nos jeunes, Madagascar s'attelle aujourd'hui, dans son Plan de Développement National à œuvrer en vue de soutenir la jeunesse malagasy afin qu'ils puissent miser pleinement et durablement sur un meilleur futur. Mettre la jeunesse au cœur du développement nous est aujourd'hui primordial car elle constitue à la fois des opportunités et des défis importants pour le développement durable du pays. A ce titre, le Gouvernement malagasy s'est engagé à mettre en place les

bases indispensables pour adapter nos orientations politiques avec la structure de notre population. La promulgation de la loi portant sur la Politique Nationale de la Jeunesse fait partie intégrante de ces acquis. Dans la même foulée, des concertations entre diverses parties prenantes orientées sur la population et le développement et axées particulièrement sur les investissements dans la jeunesse ont été menées. Ces évènements se concentrent plus particulièrement sur la population jeune en milieu rural, zone dans laquelle les plus grands des défis restent à relever, notamment en ce qui concerne les filles.

J'exhorte ainsi toutes les parties prenantes tant l'UNESCO que ses pays membres et ses partenaires à prendre les décisions appropriées pour améliorer et faciliter l'accès de chaque individu, notamment les filles et les femmes à une éducation de qualité et à un emploi décent.

En cela, nous devons, et j'en reste convaincue, garantir les voies d'atteinte des objectifs de développement durable en investissant sur les jeunes, en leur offrant le meilleur environnement possible pour leur plein épanouissement. Pour ce faire, l'UNESCO à travers ces différents programmes demeure la mieux placée.

Pour illustrer mes propos, permettez-moi de citer le Programme de Renforcement des capacités pour l'Education 2030 (capED). Ce programme a permis aux jeunes non scolarisés des zones rurales à Madagascar de recevoir des outils pour leur avenir. En effet, ciblant prioritairement les zones rurales les plus pauvres présentant de faibles activités économiques et un taux de chômage élevé chez les jeunes, capED vise à fournir à 5.000 jeunes femmes et jeunes hommes malagasy non scolarisés des compétences de base ainsi que des compétences professionnelles et entrepreneuriales et à identifier des opportunités d'emplois régionales et locales. Cette initiative de promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes, Madagascar,

avec ses partenaires en a fait une de ses priorités afin que le marché du travail puisse absorber les nouveaux arrivants et ainsi accroître la productivité globale. Ce Programme accompagne les jeunes dans leurs propres initiatives et leur permet ainsi d'exploiter leurs potentialités par eux-mêmes et ainsi contribuer au développement économique de son pays.

Par ailleurs, afin d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes, le Gouvernement malagasy s'est engagé à améliorer la pertinence et la qualité des formations selon les besoins requis par les secteurs prioritaires et a renforcé le domaine de l'Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle (EFTP) pour que tous les jeunes malagasy puissent y accéder quel que soit son niveau de qualification professionnelle ou son niveau d'éducation.

Aussi, Madagascar en ayant comme ambition de faire de chaque citoyen un acteur de changement par une éducation de qualité, s'est engagé et s'engage à permettre à chaque enfant d'avoir accès de manière équitable à une éducation de qualité pouvant lui assurer un emploi décent grâce à la gratuité de l'école fondamentale.

Nous savons que c'est avant tout par l'éducation que nous pouvons effectivement parvenir au Développement Durable tant souhaité et élever l'être humain à la dimension de toutes ses capacités. A cet égard, Madagascar dans son plan sectoriel de l'éducation entend accroître de manière significative le taux de scolarisation des jeunes à travers l'amélioration de la planification du système éducatif et de l'accès des jeunes dans les zones rurales et/ou enclavés. Une réforme au niveau de la langue d'enseignement et des méthodes d'enseignement qui répondent aux besoins socio-culturels, économiques et environnementaux des jeunes est également menée. C'est dans ce sens que le pays a conçu un plan « Education pour tous » spécifique

au contexte national qui vise l'amélioration de la qualité de la formation en réponse aux besoins de la croissance économique et sociale.

Parmi les mesures prises par la République de Madagascar aux fins de redynamiser son système éducatif, figure également l'effectivité aujourd'hui, de l'introduction du système Licence, Master, Doctorat (LMD) dans les différentes filières de l'enseignement supérieur et universitaire malagasy.

Mesdames et Messieurs,

Madagascar entend poursuivre et renforcer son partenariat avec l'UNESCO pour une promotion harmonieuse des activités culturelles et artistiques menées au niveau national, sous régional et international.

La Convention de l'UNESCO du 20 octobre 2005 sur la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles doit également nous inciter à faire plus en ce qui concerne le volet « culture » du développement. Mon pays plaide aujourd'hui pour le renforcement des moyens car les principes que porte la Convention de 2005 sont essentiels pour enrichir la relation entre culture et développement, pour soutenir la création d'industries culturelles dans les pays en développement.

Le programme de l'UNESCO dans la promotion de la créativité et des Industries créatives est en ce sens salubre et Madagascar réaffirme ici son attachement à ce fonds qui soutient de nombreux projets pour l'émergence d'industries créatives dans les pays en Développement. Elle permet aux jeunes de tirer profit de leurs potentiels et les incite à innover et créer par eux-mêmes leurs propres entreprises et start-up. C'est dans ce sens que Madagascar a bénéficié de l'appui du Fonds International pour la diversité culturelle de l'UNESCO : en 2016 avec le projet « *Inciter les jeunes à utiliser le cinéma comme moyen d'expression pour la mise en place d'une industrie du*

cinéma » ; en 2010 avec le financement du développement de la production et de la commercialisation des lambahoany (le lambahoany est une large étoffe souvent en coton, décorée d'un motif pictural et d'un slogan que les malgaches utilisent pendant les différentes cérémonies traditionnelles. Le slogan inscrit sur l'étoffe est un message adapté au contexte de la cérémonie) et en 2008 avec le soutien au secteur de l'édition. Forte de son engagement à soutenir la jeunesse dans le développement socio-économique, Madagascar a participé très modestement au financement volontaire du Fonds et invite les autres pays à faire de même.

Par ailleurs, dans le domaine de la promotion et de la préservation du patrimoine mondial, un accent particulier est mis sur la nécessité de renforcer le rôle des biens du patrimoine mondial comme garants du développement durable. Pour ce faire, chaque pays devrait valoriser et conserver les lieux à la valeur naturelle remarquable et renfermant une biodiversité, une géo diversité ou d'autres caractéristiques naturelles exceptionnelles, qui sont essentiels au bien-être des êtres humains. En effet, cette préservation du Patrimoine Mondial, reconnaissons-le, générera une plus-value au pays à travers le tourisme durable avec le prestige qu'entraîne l'inscription du site sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Mon Gouvernement travaille actuellement à l'inscription de la Haute ville d'Antananarivo sur la Liste du Patrimoine Mondial, en collaboration avec la Région Ile de France. Ce projet permettrait de revaloriser le patrimoine architectural et historique de la ville mais aussi du pays créant ainsi de nombreux emplois pour la jeunesse malagasy. C'est dans ce sens que je fais appel à l'UNESCO pour appuyer Madagascar dans cette démarche. Madagascar compte sur le soutien indéfectible de l'UNESCO pour développer et pérenniser des initiatives en faveur de la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel.

Mesdames et Messieurs,

Une des priorités de l'UNESCO qui me tient particulièrement à cœur est la Biodiversité et plus particulièrement celle de sa préservation qui contribue au développement si elle est au service des populations locales notamment en créant des emplois.

Elle constitue également un élément important en faveur de la lutte contre les changements climatiques qui affectent plus de 1800 sites de l'UNESCO à travers le monde.

A l'image du Dialogue d'Huangshan sur les sites de l'UNESCO et le changement climatique, j'estime que l'UNESCO, à travers ses programmes, devrait intégrer et consolider les actions menées face au changement climatique, notamment en faveur des pays vulnérables et des Petits Etats insulaires en développement (PEID). Le Symposium international sur les effets des changements climatiques sur l'océan est une illustration parfaite de ces actions, dont la portée ne se limite point au domaine de la science mais embrasse également celui de la culture, de l'éducation, et surtout la sécurité alimentaire. Le Gouvernement malagasy a fait de la protection de des ressources halieutiques une priorité nationale.

La promotion de l'éthique doit également être prise en considération dans la lutte contre ce changement climatique. A cet effet, je plaide pour le renforcement de la structure du Programme Homme et Biosphère (MAB) qui constitue aussi un appui important à la conservation de la biodiversité, indispensable dans la lutte contre les effets des changements climatiques.

Mesdames et Messieurs,

De tout ce qui précède, Madagascar estime que le temps est venu de mettre en commun les ressources disponibles et de recentrer les programmes de l'UNESCO autour des défis qui interpellent nos états en termes d'Education, de valorisation de ressources humaines, de protection de l'Environnement pour ne citer que celles-ci.

Face à ces défis, le multilatéralisme est notre meilleur atout. Nous nous devons d'être solidaire, de mutualiser nos actions et nos expertises pour l'atteinte des ODD. J'invite également l'UNESCO à promouvoir les formes innovantes de financement qui sont nécessaires pour soutenir l'action engagée.

Je vous remercie pour votre aimable attention !